



ALGERIE TELECOM  
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef  
Sous-Direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 262 / 25

Chlef , le 05/03/2025

A



**Mme la Gérante de l'entreprise**

**HAMMOUDI MOURAD  
HAY NASR ZONE 11 N° 32 CHLEF  
WILAYA DE CHLEF**

OBJET : Mise en demeure

Vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux de développement de la canalisation du projet au niveau de 60 LOGTS LPA + LOTISSEMENT A COTE 64 LOGTS LSP BENI HAOUA , dans un délai de 48 heures à compter de la réception de la dite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder la résiliation unilatérale du chantier en question aux torts de votre entreprise



Le Directeur

Directeur Opérationnel  
des Télécommunications  
de Chlef  
Signé: **ETTOUIL Nabil**